

DANS CE  
NUMÉRO :

IAT NON-  
TITULAIRES 2

RESTAURATION 3  
COLLECTIVE

GUIDE DES SAI-  
SONNIERS 3

Toutes les  
coordonnées 4

Bulletin  
d'adhésion 4

Tout le calendrier  
national sur le site :

[www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

**CHS CT de site dédié à la Cité Administrative de Lille : une victoire pour les agents, pour les usagers, pour la CGT !**

C'est en partant d'un constat alarmant que la CGT a mené un combat pour la création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de travail spécifique pour la Cité Administrative de Lille.

Depuis plusieurs années maintenant les agents usagers de la Cité Administrative

se plaignent de leur environnement professionnel : des locaux désuets, des canalisations bouchées, des suspicions d'endroits amiantés, des risques psychosociaux avérés liés directement

au lieu de travail, etc....

Seulement voilà, il n'existait jusqu'à présent aucune instance dans laquelle les agents pouvaient faire remonter par les Organisations Syndicales leurs légitimes revendications sur leurs conditions de travail.

En effet, les sujets étaient noyés dans les CHSCT ministériels de chaque administration «locataire» de cet immeuble de grande hauteur. Les lieux communs étant eux gérés par un « Conseil de Cité » dont les membres sont les directeurs des administrations concernées (comme si les directeurs partageaient les préoccupations quotidiennes des agents !!)

La CGT ne pouvait pas laisser cette situation perdurer, c'est pourquoi elle s'est battue sur plusieurs fronts pour convaincre les directions concernées de mettre en place un véritable CHSCT de site, seule instance reconnue capable d'améliorer le quotidien de tous les agents de la Cité Administrative.

C'est ainsi qu'elle a entrepris de distribuer des tracts en direction des salariés pour expliquer la démarche. Près de 500 signatures de pétitions ont été récoltées. En s'appuyant sur ces signatures, les élus

CGT ont synchronisé leurs interventions dans les CHSCT ministériels concernés par le site.

Malgré de nombreux obstacles, la CGT a, après plusieurs relances, obtenu une audience en préfecture qui a eu comme effet la prise en considération du bien fondé de la requête.

Par lettre du 10 juin dernier adressée à la CGT, la préfecture a validé le principe d'un CHSCT de Site sur la Cité Administrative de Lille. Il sera procédé à son installation dès que l'arrêté ministériel sera publié. Tout en restant vigilant quant aux suites à ce dossier la CGT se réjouit de cette avancée importante qui améliorera considérablement les conditions de vie au travail des employés du site.

Les syndiqués de la CGT Finances Publiques Nord ont été à l'avant-garde ce de combat victorieux ! Souvenons-nous en lorsque les modes de représentativité seront définies pour l'instauration de ce Comité !



## LA CGT NE LÂCHE RIEN SUR LES REVENDICATIONS DES AGENTS NON TITULAIRES DE LA DGFIP !

Depuis plus de deux ans, l'Administration, confortée par l'attitude attentiste de l'autre organisation syndicale représentative des agents contractuels, n'a voulu discuter que des sujets liés à l'application du dispositif de titularisation de la loi Sauvadet. La CGT Finances publiques a pourtant toujours exigé d'aborder en parallèle les autres sujets touchant la grande majorité des agents non titulaires restés en dehors de cette vague de titularisation. Nous n'avons pas cessé de porter dans toutes les instances (notamment en CCP et en groupes de travail) les revendications des agents non titulaires de la DGFIP en matière sociale, financière et de carrière.\*

Dès le 1er août 2012, nous alertions par courrier le Directeur Général des Finances publiques :

« ... pour l'ensemble des personnels non titulaires, la CGT Finances Publiques déplore, malgré les engagements pris, l'arrêt total de discussions à la DGFIP sur les autres sujets qui préoccupent ces agents, à savoir :

- les modalités de remplacement des agents non titulaires, avec proposition en priorité des heures libérées aux autres contractuels du département ;
- l'évaluation des agents non-titulaires ;
- les conditions de vie au travail et les problématiques liées au temps de travail ;
- la visite médicale annuelle ;
- les problèmes de mise en oeuvre de l'indemnité horaire pour le travail normal de nuit et de l'indemnité horaire pour le travail du dimanche et des jours fériés ;
- le versement de l'indemnité administrative de technicité (IAT) aux agents non titulaires ;
- la généralisation de la subrogation au régime de sécurité sociale pour les personnels non titulaires de la DGFIP ; »

Enfin, suite à nos incessantes demandes portées à tous les niveaux, la Direction Générale s'est engagée à rouvrir des discussions spécifiques concernant les agents contractuels du réseau, le 13 juin.

Faut il encore que la DG soit dans la volonté d'avancer sur les problèmes rencontrés par les collègues contractuels, notamment les questions de la subrogation et du régime indemnitaire ?

Si nous participerons à cette réunion en portant avec force les revendications légitimes des agents non titulaires de la DGFIP, la signature massive de la pétition pour le bénéfice de l'I.A.T ne pourra qu'appuyer nos exigences auprès de la direction.

**Faites la signer aussi à tous vos collègues, titulaires et non titulaires !**

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12363>

## RESTAURATION COLLECTIVE

Depuis plusieurs mois, la CGT Finances Publiques est très vigilante sur la restauration collective à la DRFIP Nord. Attachée à une restauration collective de qualité et de proximité, elle a multiplié les interventions aussi bien au niveau du CDAS (Comité Départemental à l'Action Social ), du CNAS (Comité National à l'Action Sociale), mais elle était également à l'offensive sur plusieurs sites (notamment Roubaix et Avesnes sur Helpe) en sollicitant des audiences au près de la DRFIP.



Depuis plusieurs mois, la situation se dégrade dans de nombreux restaurants du département : à cela plusieurs raisons : une situation économique de plus en plus critique pour l'ensemble des collègues (gel du point d'indice...), une négociation des contrats dans le Nord en 2012 qui pèse lourdement dans le budget des associations et une absence de revalorisation des subventions ministérielles.

A Avesnes sur Helpe, c'est bel et bien la fermeture du restaurant qui a été annoncée le 26 mai dernier par la Direction : une délégation de l'action "sociale" s'est rendue à Avesnes sur Helpe afin de présenter aux agents l'obligation de fermer la restauration collective en raison des coûts supportés. Avec beaucoup de tact, ils ont dans un premier temps essayé de culpabiliser les agents puis ont joué la provocation en leur faisant remarquer qu'avec les économies réalisées, ils pourraient avoir du matériel informatique".

Trop facile de culpabiliser les agents en avançant un nombre de rationnaires DRFIP insuffisant et un coût moyen par rationnaire exorbitant.

Les agents du Centre des Finances Publiques ont signé massivement une pétition pour le maintien de la restauration collective à Avesnes sur Helpe et donc de l'emploi de l'agent Berkani affectée à la restauration. Sur ce sujet, la Direction doit assumer toutes ses responsabilités et améliorer les conditions de restauration collective.

Pour Avesnes/helpe, l'intervention des collègues et de la CGT a permis d'obtenir le maintien d'un coin repas, mais aussi de maintenir l'emploi berkani sur le site.

## GUIDE DES SAISONNIERS 2014

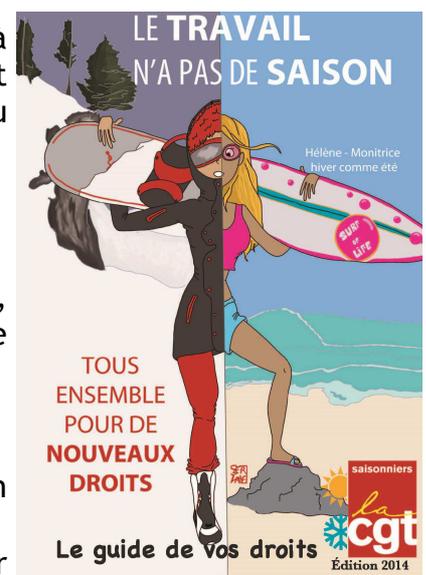
La CGT met à disposition des saisonniers un guide, pour répondre à leurs interrogations et attentes concernant notamment le contrat et les conditions de travail, le logement, la santé, les droits au chômage...

### Saisonnalité ne doit plus rimer avec Précarité !

La CGT et ses militants sont disponibles pour briser l'isolement, aider les saisonniers dans leurs démarches et permettre de prendre leur avenir en mains.

Ce que propose la CGT :

- le versement de la prime de fin de contrat ;
- la transférabilité des droits d'ancienneté, de formation en cas de changement d'employeur ;
- la reconduction des contrats d'une année sur l'autre pour les saisonniers qui le souhaitent ;
- une meilleure prise en charge du logement et des transports par l'employeur ;
- la garantie d'une sécurité sociale professionnelle.



<http://www.cgt.fr/-Saisoniers,232-.html>



web

[cgt.dr59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr59@dgfip.finances.gouv.fr)

**CGT Finances Publiques Nord**

Cité Administrative, porte 405,  
175 rue Gustave Delory BP 90029  
59018 Lille cedex  
03 20 95 63 75

**Secrétaire départemental : Laurent PERIN**

**CGT Finances Publiques Lille et environs**

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex  
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :  
Annick VIDAL et Yannick MASSIET**

**CGT Finances Publiques Valenciennes**

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes  
03 27 14 66 56

**Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX**

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT  
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.dr59.free.fr>



# Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

**SECTION :**

Actif  Stagiaire  Retraité

**Je souhaite m'abonner à :**

la Nouvelle Vie Ouvrière

**Facultatif > Pour les agents A et A+**

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI  NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

**RESERVE A LA SECTION**

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. / .....

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. / .....

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** .. / .. / .....

**Catégorie :** ..... **Grade :** ..... **Echelon :** .....

**Filière fiscale**  **Filière publique**

**Adresse administrative :** .....

**Adresse pour l'envoi de la presse :**

Adresse administrative  Adresse personnelle (préciser) :

**Tél. :** .....

**Mel :** .....

**Date :** .. / .. / ..... **Signature :**